



## Assemblées Générales de NicOx du 16 juin

Sophia Antipolis, France. Le 4 juin 2010. [www.nicox.com](http://www.nicox.com)

**NicOx S.A.** (NYSE Euronext Paris : COX) souhaite rappeler à ses actionnaires que ses Assemblées Générales sont convoquées sur seconde convocation le mercredi 16 juin 2010 à 10 heures au siège social. NicOx demande aux actionnaires de soutenir la Société en votant aux Assemblées Générales.

Pour participer aux Assemblées Générales de NicOx, les actionnaires sont priés d'envoyer à NicOx une attestation de participation datée du 11 juin au plus tard, laquelle doit être émise par la banque ou l'intermédiaire financier détenant les titres (au porteur). Les actionnaires ne pouvant se rendre à la réunion sont en outre priés d'envoyer au siège social de la Société, avant le 13 juin, un formulaire de vote signé. Ce formulaire de vote peut être utilisé pour voter par correspondance ou pour donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale, à un autre actionnaire ou au conjoint de l'actionnaire.

Le formulaire de vote, l'ordre du jour des Assemblées Générales, les résolutions soumises au vote et un document expliquant comment voter sont disponibles sur le site Internet de NicOx ([www.nicox.com](http://www.nicox.com)) ou sur demande écrite ou téléphonique.

De plus, les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce seront adressés aux actionnaires sur simple demande écrite ou téléphonique.

Les facteurs de risques susceptibles d'affecter l'activité de NicOx sont présentés au chapitre 4 du « Document de référence, rapport financier annuel et rapport de gestion 2009 » déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 5 mars 2010 et disponible sur le site de NicOx ([www.nicox.com](http://www.nicox.com)) et sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

La Société souhaite attirer notamment l'attention des investisseurs sur les risques suivants :

- Risques liés à la dépendance de la Société à l'égard du naproxcinod
- Risques commerciaux et développements cliniques
- Risques liés aux contraintes réglementaires et à la lenteur des procédures d'approbation
- Manque de capacités dans les domaines de la vente et du marketing
- Incertitude relative aux prix des médicaments et aux régimes de remboursement, ainsi qu'en matière de réforme des régimes d'assurance maladie

NicOx S.A. (Bloomberg : COX: FP, Reuters : NCOX.PA), est une société pharmaceutique centrée sur la recherche, le développement et la future commercialisation de candidats-médicaments. NicOx applique sa plateforme de R&D brevetée de libération d'oxyde nitrique dans le but de développer un portefeuille interne de Nouvelles Entités Moléculaires (NEMs) pour le traitement potentiel des maladies inflammatoires, cardiométaboliques et ophtalmologiques.

Le composé à l'étude phare de NicOx est le naproxcinod, une NEM et le premier composé de la classe des candidats-médicaments anti-inflammatoires CINODs (*Cyclooxygenase-Inhibiting Nitric Oxide Donators*, Inhibiteurs de Cyclooxygénase Donneurs d'Oxyde Nitrique) pour le soulagement des signes et symptômes de l'arthrose. Le naproxcinod est actuellement en cours d'évaluation par les autorités réglementaires, suite à la soumission et à la recevabilité d'un dossier de *New Drug Application* (NDA) auprès de la *Food and Drug Administration* américaine (FDA) et d'un dossier de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) auprès de l'Agence Européenne des Médicaments (EMA). La FDA a fixé comme date prévisionnelle de réponse ('*action date*') le 24 juillet 2010, selon la loi de *Prescription Drug User Fee Act* (PDUFA).

Au delà du naproxcinod, le portefeuille de NicOx comprend plusieurs NEMs libérant de l'oxyde nitrique, lesquelles sont en développement en interne ou avec des partenaires, dont Merck & Co. Inc. et Bausch + Lomb, pour le traitement de l'hypertension, de maladies cardiométaboliques, de maladies oculaires répandues et des maladies de la peau.

Le siège social de NicOx est en France. NicOx est cotée sur Euronext Paris (Compartment B : Mid Caps).

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans les dites déclarations prospectives.*

*Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de NicOx S.A. et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>) et de NicOx S.A. (<http://www.nicox.com>).*

**CONTACTS:** [www.nicox.com](http://www.nicox.com)

**NicOx: Gavin Spencer Vice President Business Development**  
**Tel +33 (0)4 97 24 53 00 • [communications@nicox.com](mailto:communications@nicox.com)**

**Relations Media      Financial Dynamics**

**Europe**                      Guillaume Granier (France) • Tel: +33 (0)1 47 03 68 10 • [guillaume.granier@fd.com](mailto:guillaume.granier@fd.com)  
Stéphanie Bia (France) • Tel: +33 (0)1 47 03 68 10 • [stephanie.bia@fd.com](mailto:stephanie.bia@fd.com)  
Jonathan Birt (Royaume-Uni) • Tel +44 (0)20 7269 7205 • [jonathan.birt@fd.com](mailto:jonathan.birt@fd.com)

**Etats-Unis**                      Robert Stanislaro • Tel +1 212 850 5657 • [robert.stanislaro@fd.com](mailto:robert.stanislaro@fd.com)  
Irma Gomez-Dib • Tel +1 212 850 5761 • [irma.gomez-dib@fd.com](mailto:irma.gomez-dib@fd.com)